

Question 3
du groupe PDCB, par la députée Véronique Coppey, concernant la déviation Châble –
Villette – Cotterg

Pourriez-vous nous informer sur l'évolution du dossier de la route de contournement Châble – Villette – Cotterg?

Depuis 2004, la nécessité absolue de cette déviation a été reconnue. Aucune nouvelle de la part du département depuis février 2012 laisse l'ouverture à tous les questionnements et sème le doute dans la commune de Bagnes sur la bonne évolution du dossier. Nous vous remercions de nous donner des nouvelles sur le traitement des oppositions et sur les délais dans lesquels ces travaux pourront être portés au budget.